

BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (Niveau 4)

Mention : "Multi-Activités Physiques et Sportives pour tous"

Photo

Dossier de candidature 2026-2027

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance : / /

Lieu de naissance : N° département :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ (fixe) : ☎ (mobile) :

Mail :

N° Sécurité Sociale :

Organisme affilié :

Avez-vous participé à une réunion d'information collective sur nos formations « JEPS » ? Oui Non

AMENAGEMENT : Situation de handicap Tiers-temps pour les examens

Nos référents handicap sont à votre disposition et reprendront contact avec vous.

Fait à : , le

Signature :



Conditions réglementaires à remplir pour se présenter aux épreuves de sélection

1. Le candidat doit être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours : **PSC1 ou AFPS ou PSE 1 ou PSE 2 ou STT ou AFGSU**
2. Présenter un **certificat médical de non contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation** ;
3. Être capable de valider les Tests d'Exigences Préalables (TEP) en réalisant les deux tests suivants : **test navette « Luc Léger » et test d'habileté motrice**. Vous serez convoqué par mail ultérieurement pour passer ces tests.

Les formations

Procédure d'entrée en formation (cf. dates tableau ci-dessous)

- ⇒ Dépôt du dossier de candidature
- ⇒ TEP à valider par la DRAJES
- ⇒ Sélection
 - Vous serez convoqué(e) à une date (*indépendamment de la sélection finale*) pour :
 - Une épreuve écrite
 - Un entretien oral
 - La sélection finale s'appuiera sur le dossier de candidature et les 2 précédentes épreuves
- ⇒ Positionnement (présence obligatoire)

Pour quelle session de formation vous inscrivez-vous ?

Lieu	TEP, sélection finale et positionnement	Dates extrêmes de la formation	Dossier de candidature à retourner :
Angers (49) <input type="checkbox"/>	Sélection : 21-22 mai 2026 et 02-03 juillet 2026 Positionnement, si sélection : Le 31 août et 01 septembre 2026	Du 07 septembre 2026 au 27 août 2027	Avant le 14/05/2026 pour la 1 ^{ère} phase Avant le 24/06/2026 pour la 2 ^{nde} phase

Votre situation professionnelle lors de l'entrée en formation

- Rayez la mention inutile

Demandeur d'emploi

N° d'identifiant :

Vous bénéficierez toujours de droits Pôle emploi le 1er jour de l'entrée en formation : OUI NON

Salarié.e depuis le :

Type de contrat :

CDI CDD Fin du contrat le :

Autre, précisez :

Temps de travail :

Temps plein Temps partiel Précisez :

Fonction :

Employeur : Raison sociale :

Adresse :

Code : Commune :

Téléphone : Mail :

Nom du responsable de la structure :

Pour les salariés, votre employeur est-il informé de votre candidature au BPJEPS ?

OUI NON

Pouvons-nous lui envoyer des informations concernant les démarches administratives et financières à suivre ? OUI NON

Comment avez-vous eu connaissance de la mise en place de la formation ? :

Site internet Bouche à oreille Pôle Emploi/Mission locale
 Salon/forum Porte ouverte Autre :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une note personnelle qui retrace :
 - Vos expériences dans le domaine de l'animation (salariée ou non)
 - Vos motivations pour suivre la présente formation, en lien avec la ou les spécialité(s) choisie(s)
- Un curriculum vitae en précisant notamment vos expériences en animation sportive
Joindre la (ou les) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité
- Pour les salariés, l'avis de votre employeur (sur papier libre) quant à votre entrée en formation BPJEPS
- Deux photos d'identité (dont une à coller sur le présent dossier)
- La ou les photocopies de vos diplômes (Baccalauréat, brevet fédéral, BAFA...)
- L'extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives **datant de moins d'un an à l'entrée en formation ou à la date des tests d'exigences préalables (TEP)**. Voir Annexe 1
- La photocopie de l'attestation de PSC 1 (ou formation de premiers secours ou SST : Sauveteur Secourisme du Travail). **Cette pièce est OBLIGATOIRE pour la validation des TEP.**
- Pour les personnes de moins de 25 ans : les photocopies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- Une photocopie de pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité)
- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous transmettre votre reconnaissance RQTH. Nos référents handicap sont à votre disposition et reprendront contact avec vous. Merci de contacter la Fédération Régionale pour plus d'informations.
- Justificatif de situation de handicap (RQTH, avis MDA, AEEH, carte d'invalidité...), même sans justificatif nous sommes à votre disposition pour échanger sur vos besoins.

**La demande de candidature définitive ne sera prise en compte qu'à la réception
de l'ensemble des pièces administratives demandées ci-dessus**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire pour permettre les inscriptions, le suivi, le bilan, le traitement administratif et financier des dossiers. La base légale du traitement est « la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques ». Les données collectées peuvent être communiquées exclusivement aux destinataires en lien avec la finalité poursuivie (Exemple : Conseil Régional Pays de la Loire, Pole Emploi, DRDJSCS, Agence Française Erasmus +). Les données sont conservées pendant une durée légale de 10 ans. Conformément à la loi Informatique et libertés ainsi qu'au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : fr.paysdelaloire@famillesrurales.fr